

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 52

Artikel: Le vin nouveau : la St-Sylvestre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1er janvier, du 1er avril, du 1er juillet ou du 1er octobre.

Le jour de l'an.*Ses bons et ses mauvais côtés.*

Un vieux et riche Lausannois nous disait hier : « S'il y avait dans l'année trois cent soixante-cinq jours comme le jour de l'an, tous les pères de famille seraient ruinés ; ils se verraient chassés de chez eux par une avalanche d'almanachs, de cartes de visite et de drâgées. Nous aurions, pour toute musique, des roulements de tambour à cinq heures du matin, et pour toute littérature des devises de caramels. Par bonheur, il n'y a qu'un jour de l'an dans l'année ; ce n'est pas trop, mais c'est assez.

» Convenez que c'est un terrible moment à passer. Le froid, l'humidité, rien ne peut conjurer le sort qui nous force à quitter le coin du feu et le fauteuil capitonné. On court chez les marchands qui vous attendent, et l'on en remporte des emplettes et des rhumes. Toutes les boutiques se parent, tout le monde va de droite et de gauche, fiévreusement, et si cela devait se prolonger, les trois quarts de la population tomberaient de fatigue et d'ennui.

» On ne s'imagine pas combien, ce jour-là, on a d'amis, de serviteurs, de neveux, de filleuls et de petits cousins !... Si la moitié des vœux qu'on vous adresse se réalisait, on ne saurait vraiment que faire de sa longue vie, de sa santé et de sa fortune. »

Puis, après un instant de silence, le vieux Lausannois ajouta d'un air attendri :

« La plupart de ces vœux sont peut-être peu sincères ; cependant, il ne faut pas les repousser ; l'époque qui les ramène fait du bien, malgré ses bruits, ses agitations et ses folies. Elle parle vrai quelquefois ; et quand elle ment, elle le fait dans un si doux langage !... Elle rappelle les absents, rapproche les coeurs séparés ; elle est le prétexte des réconciliations, le jour où les tendres engagements se renouvellent, le terme d'échéance de toutes les dettes de l'amitié.

» Et, croyez-moi, ces vieilles habitudes de famille et d'intimité ont une heureuse influence sur les mœurs publiques.

» Le jour de l'an donne enfin un charme particulier aux dons que l'on vous offre. On a perdu la mémoire de mille cadeaux reçus pendant sa vie, dans des circonstances diverses, et l'on conserve le souvenir d'un simple objet reçu le jour de l'an. C'est un calendrier comme un autre. Combien de personnes compteraient, au besoin, le nombre de leurs années par le nombre des étrennes reçues. Celles-ci sont en effet plus qu'un meuble, plus qu'un bijou ; elles sont un gage et une époque ; elles ressemblent à d'heureux talismans ; et l'influence qu'on leur attribue est une douce et ancienne superstition. »

Le vin nouveau. La St-Sylvestre.

Gare au vin nouveau ! disait-on à l'époque des vendanges ; il va faire des siennes dans quelques semaines !

On pensait, en effet, que ce vin serait très capiteux, très bruyant, qu'il surchaufferait les têtes, briserait la vaisselle et cognerait les murs.

Eh bien, nous croyons qu'on s'est trompé ; il fait beaucoup moins de ravages que ça.

Est-ce qu'il manque d'alcool, ou bien les hommes sont-ils devenus plus raisonnables ?... Telle est la question.

Nous sommes plutôt disposés à croire que c'est le vin qui manque d'alcool.

Quoiqu'il en soit, espérons que les fêtes de l'an se passeront d'une manière convenable. Du reste, on constate avec plaisir que, d'année en année, on s'habitue de plus en plus à franchir ce passage sans qu'il soit nécessaire de prendre un élan désordonné.

Ainsi, le 31 décembre, plus de scènes bruyantes dans les rues, plus de ces mascarades grotesques, dont on avait hâte de voir la fin.

Et certes, sous ce rapport, il s'est fait bien des progrès depuis un demi-siècle. Ce qui se passait alors n'est pas à regretter, témoign ce que raconte à ce sujet le doyen Bridel :

« Dans plusieurs villages du canton de Vaud, dit-il, on célèbre la dernière nuit de l'année par une orgie qu'on peut regarder à bon droit comme un signe de la dépravation des mœurs publiques.

On promène en grande pompe un mannequin, au milieu d'une troupe d'ivrognes masqués. Ce mannequin représente un homme mort à force de boire : d'un côté est le médecin, de l'autre l'ecclésiastique. Une chanson analogue se répète à chaque station, et le cortège enluminé ne cesse de secouer le mort et de l'inviter à boire. C'est ce qu'on appelle vulgairement *enterrer Sylvestre*.

» Dans une commune que je ne nommerai pas, le dit enterrement eut lieu au milieu d'une foule de badauds, acteurs ou spectateurs. Un enfant de huit ans suivit curieusement cette procession bachique, en observa toutes les indécentes cérémonies, et retint parfaitement le fameux refrain de la chanson d'usage répété par cent voix discordantes.

» Quelques jours après, le père de cet enfant meurt et une de ses parentes dit à l'orphelin : « Ne veux-tu pas voir encore une fois ton père, avant qu'on l'enveloppe ? » Le petit garçon s'approche du lit funèbre, regarde fixement son père, le prend par le nez et se met à chanter le refrain qu'il avait trop bien appris : *Mort ! mort ! t'en iras-tu sans boire, mort..., t'en iras-tu sans boire* ?

» Nous ne rapportons ce trait, ajoute Bridel, que pour montrer la funeste influence de ces réjouissances immorales, qui tournent en ridicule les choses les plus sérieuses. »

Souvenir du 31 Décembre 1851.

La grotesque mascarade dont il est question dans l'article qui précède, inspira à de nombreux Lausannois le désir de voir notre jeunesse fêter la St-Sylvestre d'une manière plus intéressante.

Ce fut dans cette intention que, dans le dernier trimestre de 1851, un comité se forma pour examiner ce qu'il y avait à faire. Une idée se présenta : celle d'une revue comique des principaux événements de l'année. Le comité d'organisation trouva bientôt de très nombreux adhérents, qui tous rivalisèrent de zèle pour mener à bien le plan adopté.

L'ensemble était grandiose, eu égard au peu de temps dont on disposait.